



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

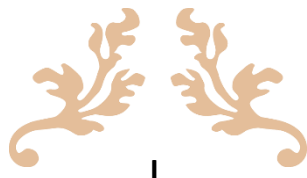
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°016 Mars 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>

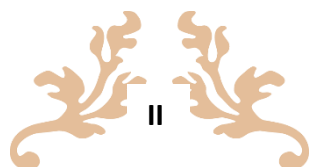


TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Maitre-Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Péleforo Gon Coulibaly, Côte  
d'Ivoire),

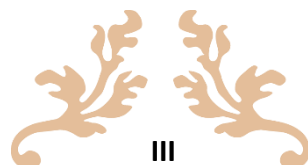
KPALE Boris Claver (Maitre-  
Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [asriesa2012@gmail.com](mailto:asriesa2012@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

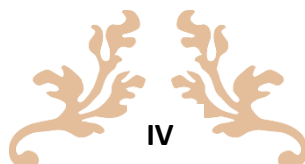
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU A**gba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

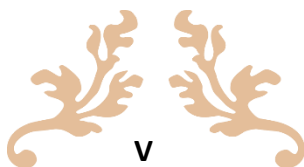
**-GUESSAN B**enoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan M**ohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

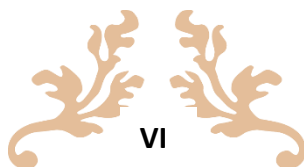
**-GOLE A**ntoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.





# Sommaire

## **Mahamoudou OUBDA**

Analyse des relations franco-africaines telles que perçues par N Robert Zongo à travers le feuilleton de folembroy.....9-23

## **Aristide EDZEGUE MENDAME**

La Diplomatie Numérique, nouvel enjeu des relations internationales...24-36

## **Éric Inespéré KOFFI**

Mondialisation Américaine et crise Africaine de la Démocratie.....37-50

## **Issaka K. SOUARÉ, PhD**

Les relations bilatérales entre la Guinée et la France,1958-2024 : Les dynamiques d'un rapport complexe.....51-67

## **Aurelia Kihla BAMWAI (PhD)**

Traditional classes of Sheey title holders in the Nso Fondom and their impact in post-colonial cameroonian society.....68-85

## **Aïcha PEMBOURA**

Relations civilo-militaires et formation d'institutions démocratiques durables en Afrique : Une réflexion axée sur les pays du Sahel.....86-101

## **KACELLA Titus**

Les Secrétaires Généraux de l'Assemblée Nationale dans la diplomatie parlementaire au Cameroun : Cas de Samuel Efoua MBOZO'O et Victor Yene OSSOMBA.....102-116

## **Ezéchiél SAWADOGO & Salif KIENDREBEOGO**

La coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).....117-132

## **ATSE Jeofroid**

La Côte d'Ivoire dans le conflit angolais de 1975 À 2002.....133-148

## **Kouakou Roméo Yannick DAPA**

Cerveau-esprit et réseaux sociaux : Une lecture neuropsychologique des enjeux des nouvelles modifications des algorithmes .....149-162

## **Abou DAPPAH**

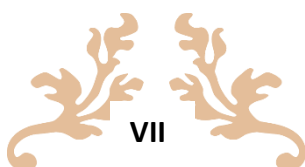
L'intérêt national dans la politique étrangère du Ghana : Un déterminant diversement apprécié sous Nkrumah et Rawlings.....163-178

## **Dr Hasan Yavuz & Dr DOUMBIA Ali & Dr DIAKITE Brahim**

Le Parti de la Justice et du Développement (AKP) : Vecteur du dynamisme de la Turquie et de son influence en Afrique Subsaharienne (1998-2017).....179-196

## **Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU**

Les cercles concentriques des turbulences de la géopolitique d'Israël en Afrique : Grammaire d'une théorie de l'incertitude complexe.....197-213





**Cyrille Aymard BEKONO**

Libre circulation des personnes et intégration sous-régionale en Afrique Centrale : Le cas des universitaires (de l'UDEAC à la CEMAC).....214-228

**MOKAM David**

Les accords de Londres du 20 Juillet 1922 et le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Cameroun et le Togo sous administration française.....229-241

**DIBY Kouadio Jean**

La chute du Chancelier Otto Von Bismarck et l'exacerbation des rivalités politiques en Europe (1890-1914).....242-254

**Donatien SOKOU**

Recrudescence des accidents de circulation au Bénin : Eléments d'analyse pour une sociologie des déviances.....255-268

**Guy Christophe ELOUNDOU ONGUENE**

Injonction paradoxale schizophrénique en santé communautaire dans un territoire subsaharien : Théorie d'une double contrainte dans les pratiques biomédicales.....269-284

**Lamine MANSARÉ & Sidiki KOUROUMA**

Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré -Kaba en Guinée.....285-297

**Ilyass SINA DOUNHOUIROU**

Le phénomène talibé à Djougou: Une tendance en pleine expansion..298-310

**KOFFI N'GBOTTI RICHARD**

Le Chemin de Fer dans les mutations socio-économiques du Moronou Ouest (1908-1945).....311-324





## **MARES ET COMMUNAUTÉ MANINKAS DE BARO ET DE HURÉ-KABA EN GUINÉE**

### **Lamine MANSARÉ**

Maître-assistant en Histoire  
 Université de Kindia, Guinée  
[lamine.manssare47@gmail.com](mailto:lamine.manssare47@gmail.com)

### **Sidiki KOUROUMA**

Maître-assistant en Sociologie du Développement  
 Université de Kindia, Guinée  
[sidikikouroumara748@gmail.com](mailto:sidikikouroumara748@gmail.com)

### **Résumé**

Les pratiques ancestrales telles que l'adoration des forces occultes s'effectuent suivant des rites appropriés, si bien qu'il est aisé de les distinguer dans une société agricole. Ces pratiques ancestrales se manifestent dans la communauté Maninka de la Haute- Guinée et celle de la Moyenne-Guinée à travers l'adoration des mares à Baro et à Huré-Kaba d'où l'intitulé notre sujet de recherche « Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré-Kaba en Guinée ». L'objectif principal pour cette étude est de comprendre pourquoi les Maninkas aiment tant adorer les mares. Les Maninkas aiment adorer les mares pour tirer les bénéfices économiques à travers la pêche et la naissance des nouveaux nés au plan social. Les résultats obtenus sont issus de l'analyse, la comparaison et la synthèse des travaux sur l'adoration, sur la pêche dans les mares de Baro et de Huré-Kaba en Guinée. L'étude de la portée historique des mares pour les deux groupes de population est réalisée ; l'étude de la portée socioéconomique des mares est réalisée ; l'analyse de la valeur culturelle et symbolique des mares dans le vécu des populations est faite.

**Mots clés** : Guinée, mare, communauté, Baro, Huré-Kaba.

### **Abstract**

Ancestral practices such as the worship of occult forces are carried out according to appropriate rites, so that it is easy to distinguish them in an agricultural society. These ancestral practices are manifested in the Maninka community of Upper Guinea and that of Middle Guinea through the worship of ponds in Baro and Huré-Kaba, hence the title of our research topic "Maninka ponds and community of Baro and Huré-Kaba in Guinea". The main objective of this study is to understand why the Maninkas love to worship ponds so much. The Maninkas love to worship ponds to derive economic benefits through fishing and the birth of newborns at the social level. The results obtained come from the analysis, comparison and synthesis of work on worship, on fishing in the ponds of Baro and Huré-Kaba in Guinea. The study of the historical significance of ponds for the two population groups is carried out; the study of the socio-economic scope of the ponds is carried out; the analysis of the cultural and symbolic value of the ponds in the lives of the populations is made.

**Keywords** : Guinée, pond, community, Baro, Huré-Kaba

## INTRODUCTION

Les pratiques ancestrales telles que l'adoration des forces occultes s'effectuent suivant des rites appropriés, si bien qu'il est aisé de les distinguer dans une société agricole. La religion est généralement attachée au territoire et à la communauté humaine rurale et la croyance s'exprime à travers les cultes des paysans dont la faiblesse des moyens de production est conjurée par le recours aux « esprits » qui s'imposent de ce fait comme des intermédiaires indispensables entre les dieux et les hommes d'une part, et entre l'homme et Dieu d'autre part.

Le mot esprit vient du latin « spiritus » qui signifie une donnée spirituelle sans laquelle l'homme ne peut réussir à dominer la nature (L. Mansaré, 2021, p.276.). Les esprits sont souverains ; ils peuvent se déchaîner ou s'adoucir selon qu'on leur voue impiété ou vénération. Vigilants et omniprésents, ils ne négligent aucun aspect de la vie sociale et réagissent instantanément à la défaillance. Le sentiment dominant du croyant envers les esprits est donc la terreur sacrée des punitions qu'ils peuvent infliger au coupable comme le souligne cet adage populaire mandingue : « Si tu fais la souillure, le gris-gris te tuera » (L. Mansaré, 2021, p.276.).

Il y a là une menace que nulle âme n'entend défier. Chaque individu cherche plutôt à se concilier la bonne grâce des invisibles en dirigeant ses incantations et ses sacrifices vers les gros arbres touffus, les ruisseaux, les cases sacrées, le ciel et la terre, tous reconnus comme étant les abris sûrs des esprits, des âmes de génies, des diables et des dieux.

En plus de ces esprits innombrables, il y a les ancêtres, les "vivants" de l'au-delà. Le culte qui leur

est rendu est dû au fait qu'ils sont auprès des dieux les gardiens véritables de la vie terrestre et les dépositaires des vertus de la société (L. Mansaré, 2021, p.276.). Les ancêtres continuent à vivre dans un monde éternel mais aussi à côté des vivants qui ne cessent de communiquer avec eux.

Ces pratiques ancestrales se manifestent dans la communauté Maninka de la Haute-Guinée et celle de la Moyenne-Guinée à travers l'adoration des mares de Baro et de Huré-Kaba. Ces mares jouent non seulement un rôle de protection de la population mais également elles fournissent de l'eau de consommation, elles donnent des enfants et du poisson à cette population d'où le choix de notre sujet de recherche intitulé « Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré-Kaba en Guinée ».

Les raisons du choix de ce sujet s'expliquent par le fait que les communautés maninkas de Baro dans la préfecture de Kouroussa et de Huré-Kaba dans la préfecture de Mamou ont toujours pratiqué l'adoration des mares. Les auteurs consultés sur cette question comme L. Mansaré (2021) ; H. Pagézy (2006) ; D. T. Niane (1998) ; J.-Y. Weigel (1998) ; R. Lae (1995) ; Fay C. (1994) ; F. Verdeaux (1992) ; J. Blache ; C. Fay (1989) ; B. Kassibo (1987) ; F. Malaisse (1968) ; F. Miton (1963) ; J. Daget (1949) ; R. Grivot (1949) ; J. Daget (1956) ; J. Ortoli (1936) ; T. Monod (1928) ; J. Thomas (1924), ont abordé la portée socioéconomique de l'adoration des mares. Seulement les auteurs comme L. Mansaré et D.T. Niane ont abordé de manière isolée l'histoire de la mare de Baro et celle de Huré-Kaba.

Pour cet article, nous nous proposons de faire une étude comparée des pratiques et valeurs

socioculturelles des Maninkas dans ces deux mares.

C'est pour cette raison que nous nous proposons comme question de recherche : Quelles sont les portées historique, socioéconomique, culturelle et symbolique des mares de Baro et de Huré-Kaba ? De cette question principale découlent des questions subsidiaires suivantes : Quelle portée historique ces mares ont-elles pour les deux communautés maninkas ? Quel apport socioéconomique ces mares ont-elles pour ces deux communautés maninkas ?

Quelle valeur culturelle et symbolique ces mares expriment-elles dans le vécu de ces deux communautés maninkas de Baro et de Huré-Kaba ?

Avant toutes manifestations de réjouissances certains rites religieux sont à observer par l'ensemble de la population pour récompenser les génies bienfaiteurs. Cette pratique d'adoration des mares en Haute-Guinée et Moyen-Guinée constituent un moyen de renforcement des liens sociaux. Elle procure à la population des enfants pour la postérité et des poissons pour la nourriture.

Les objectifs visés pour cette étude sont de comprendre pourquoi les Maninkas aiment tant adorer les mares. Pourquoi insistent-ils sur le respect des rites religieux. Les Maninkas aiment adorer les mares pour tirer les bénéfices économiques à travers la pêche et la naissance des nouveaux nés au plan social.

Pour atteindre ces objectifs nous avons adopté la méthodologie documentaire et l'entretien semi directif. La recherche documentaire consiste à faire la synthèse de l'idée des auteurs ayant travaillé sur l'adoration des lieux de culte d'une part et la pêche dans les mares d'autre part.

Les résultats obtenus sont issus de l'analyse et la synthèse des travaux sur l'adoration des mares de Baro et de Huré-Kaba, et sur la pêche dans ces deux mares en Guinée. D'abord, nous étudierons la portée historique de ces mares pour les deux communautés maninkas. Ensuite, nous mettrons un accent sur la portée socioéconomique de ces mares. Enfin nous analyserons la valeur culturelle et symbolique de ces mares dans le vécu des communautés maninkas de Baro et de Huré-Kaba.

## **1. PRÉSENTATION GÉOHISTORIQUE DES ZONES D'ÉTUDE**

Cette partie aborde sur l'étude géographique et historique de deux mares situées dans deux régions naturelles voisines de la République de Guinée à savoir : la mare de Baro située en Haute Guinée et celle de Huré-Kaba située en Moyenne-Guinée.

### **1.1. Présentation géo-historique de Gbérédou en Haute-Guinée**

La Haute-Guinée est la plus vaste région des quatre régions naturelles du pays avec une superficie de 101200 km<sup>2</sup>. Elle est limitée au nord par la République du Mali ; au sud par la Guinée-Forestière ; à l'est par les Républiques du Mali et de la Côte d'Ivoire et à l'Ouest par la Moyenne-Guinée. Elle abrite la province traditionnelle de Gbérédou, héritière culturelle du Manding médiéval. Cette province est bâtie sur le Haut-Niger couvrant de larges plaines, des mares et des îlots forestiers. Cet « espaces culturels » Gbérédou se trouve dans la préfecture de Kouroussa, à 600 km environ de Conakry.

Le processus d'occupation du Gbérédou s'est réalisé entre le XI<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle. Selon la tradition, rapportée par (S. Condé, 2023, p.2) :

Les premiers occupants étaient les Bambaras qui ont fui les puissants

mouvements d'islamisation des Almoravides dans le Manding. Ensuite, après l'éclatement de l'Empire du Mali, les Maninkas s'installèrent dans cette zone en y chassant les Bambaras. Cette occupation maninka étaient si effective que l'on ne se rappelle des Bambaras que par certaines toponymies empruntées à langue bambara.

Cette réalité historique rapportée par la tradition orale se recoupe avec les écrits de (D. T. Niane, 1998, pp.27-28) qui affirme que : « Les Maninkas sont formés de trente-trois clans, parmi lesquels on distingue seize clans des guerriers appelés « porteurs de carquois ou kala-tigui », cinq clans maraboutiques ou Mori kandalolou, quatre clans de griots et artisans (N'aaranani) ; les huit clans restants englobent les alliés des Maninkas ».

Ce sont ces Maninkas, porteurs de carquois, qui ont peuplé Gbérédou après la dislocation de l'Empire du Mali dont les pères fondateurs furent « les condé » (S. Kourouma, 2008, p.7). Par ailleurs, Gbérédou accorde une place privilégiée aux différents lieux de culte notamment « la mare de Baro dont le prestige populaire et surtout le caractère sacré aident à la préservation du paysage culturel, en garantit l'authenticité et l'intégrité », nous rapporte Solo Condé.

## **I.2. Présentation géo-historique de Hure-Kaba en Moyenne-Guinée**

La Moyenne-Guinée est située entre la Basse-Guinée à l'ouest, la Haute-Guinée à l'est, la Sierra-Léone au Sud, le Sénégal et le Mali au nord avec une superficie de 80000 km<sup>2</sup> (I. Barry, 1997, p.33). Elle comprend plusieurs villes dont celle de Mamou où se situe le Hure-Kaba, espace abritant la communauté maninka.

Le Hure-Kaba a été peuplé par les Maninka sous la direction de Samba Jimè et sa suite « au début du

XVIII<sup>e</sup> siècle à la recherche de terre d'asile » (L. Mansaré, 2017, p.88). Ils s'installèrent au bord du fleuve Kaba. À côté de ce fleuve existe une mare Kamatö à laquelle « Samba Jimè et sa suite donnèrent en sacrifice cent garçons et filles non circoncis *bilakoré* » (L. Mansaré, 2017, p.81).

Nous pensons que ce chiffre est une exagération de la part de notre informateur car, la question est de savoir combien ces Maninka étaient pour pouvoir donner un tel nombre en sacrifice ? Néanmoins comme dans nombre de sociétés traditionnelles africaines le sacrifice humain était très fréquent, c'est le cas pour les Maninka de Hure-Kaba avant leur islamisation. Dès lors cette mare Kamatö est devenue un lieu d'adoration pour les Maninka de Hure-Kaba jusqu'à « leur islamisation à la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle » (L. Mansaré, 2017, p.355).

Les populations de ces deux localités (Gbérédou et Hure-Kaba) sont composées essentiellement de Maninkas ayant une histoire, une culture et une civilisation semblable. Elles vivent de l'agriculture, de la chasse, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. Bien qu'il ait la prédominance de l'Islam, « les pratiques ancestrales persistent à travers le totémisme, la croyance en l'esprit des ancêtres et aux génies » (S. Condé, 2023, p.2.).

Chaque communauté villageoise possède « ses lieux sacrés et les détenteurs de la tradition (familles ou personnalités désignées selon la tradition) » (S. Condé, 2023, p.2.).

## **2-PORTÉE HISTORIQUE DES MARES POUR LES DEUX GROUPES DE POPULATIONS**

La mare est une « étendue d'eau encerclée par une bande de terre, les mares ont été le plus souvent découvertes par les chasseurs » (S. Kourouma, 2008, p.8). Par le fait qu'en son environ, les herbes restent vertes, elles attirent les animaux pour se désaltérer et brouter les herbes. Remplissant cette condition, elles attireraient les chasseurs qui sont à la recherche des animaux mais aussi des lieux pouvant éventuellement servir de terres agricoles ou de lieux d'habitation ou de sédentarisation d'un groupement qui donne naissance à un village.

Au point de vue de la propriété des mares, bien qu'elles soient un fait naturel, elles connaissent deux types de propriétés. Le premier type de propriété « intéresse les mares appartenant aux premiers occupants, dans ces conditions, elles appartiennent à un clan ou une famille ou les descendants du chasseur qui a fait la découverte » (S. Kourouma, 2008, p.8). Il apparaît souvent à ce niveau un lien sacré entre ce chasseur ou ses descendants et la mare. Le second type de propriété constitue les mares collectives. Une mare est dite collective « quand le premier qui a retrouvé la cède aux seconds venants » (S. Kourouma, 2008, p.8).

Du point de vue typologie, nous distinguerons les mares sacrées et les mares profanes. Sont dites sacrées, « les mares qui ont un génie capable des exploits positifs ou négatifs et dont l'histoire fait l'objet d'une légende particulière. Les mares profanes sont celles dont l'utilité se réduit à une production poissonneuse pour la consommation des populations à son entourage » (S. Kourouma, 2008, p.8).

C'est dire que l'histoire des mares à Gbérédou et à Hure-Kaba est liée à celle des localités qui les abritent. Elle résulte généralement d'une relation entre les fondateurs des villages et les génies des lieux, leurs protecteurs accompagnés d'une légende. Cette légende est celle de la relation entre hommes et génies, une relation qui révèle le pouvoir de la mare.

De ce pouvoir, s'est instauré progressivement un rite d'intercession des vœux. En effet, au départ, les génies des mares n'étaient invoqués que par les femmes qui ont fait plusieurs années de ménage sans enfant comme nous l'affirme (D.T. Niane, 1998, 193) par ces termes « dans cette forêt sacrée ou habite Bolé Fadima à Baro, divinité de la maternité et de la fécondité ; les femmes qui veulent avoir des enfants viennent lui faire des offrandes et danser dans la forêt sacrée, la fameuse danse dite Koudabadon ».

C'est dire que ce rite et les cérémonies qu'il occasionne avaient une dimension familiale. Il prend de l'envergure avec « l'explosion » démographique et, surtout, à mesure que « la population croit que les génies des mares lui apportent une assistance évidente et effective » (S. Condé, 2023, p.5). Ainsi, de nos jours, les génies sont sollicités par tous et pour toutes sortes de vœux : fécondité des femmes, guérison de maladie, promotion sociale et professionnelle, punition des transgresseurs de rites et protection du village et son environnement, etc.

Depuis plusieurs décennies les cérémonies rituelles de la mare de Baro dans Gberedou, attirent des milliers de personnes de toute la région, des pays voisins voire d'Europe et d'Amérique. Ce caractère populaire des cérémonies de cette mare détermine un intéressement de l'État

guinéen à leur état, leur gestion, leur conservation et leur promotion.

Ainsi donc, pour garder l'équilibre entre les forces surnaturelles et les hommes, les populations de Gbérédou et de Hure-Kaba adorent et célèbrent les mares de Baro de Kamatö.

### **3-PORTÉE SOCIOÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET SYMBOLIQUE DES MARES**

Pour cette étude, nous abordons en premier lieu la mare de Baro à cause de sa grandeur, son rendement en produits halieutique et son pouvoir bienfaiteur et en second lieu celle de Hure-Kaba à cause de son passé historique.

#### **3.1. Mare de Baro**

Baro est un village où se trouve la mare sacrée, près de laquelle s'élève une forêt sacrée où habite Bolé Fadama, divinité de la maternité et de la fécondité (D.T. Niane, 1998, p.193).

Cette mare est une sorte de cuvette délimitée par de vastes plaines agricoles. Elle s'étend sur 40 à 50 hectares, située au Nord du village (S. Condé, 2023, p.7). Elle est séparée du village par « un bosquet remarquable d'énormes fromagers où habitent les génies protecteurs de la communauté » (S. Condé, 2023, p.7). D'après la même source « ce bosquet est l'expression réelle d'une véritable relation entre génie et homme permettant l'intercession des vœux ». Ce génie est désigné sous le nom de Bolé Fadima.

Aussi, la mare de Baro assure les utilités suivantes aux propriétaires : la pêche du poisson, l'élevage à des moments de l'année où les herbes et l'eau se font rares pour les animaux, la consultation des esprits.... Aussi, la fertilité des sols autour des mares, les rendent propices pour l'agriculture. La facilité d'accès à l'eau amène les femmes à faire leurs potagers aux environs.

#### **3.1.1. Rites rendus aux génies Bolé Fadima dans la forêt sacrée**

La célébration des rites constitue une fête à Baro, une manifestation qui a lieu tous les ans. Les anciens de Baro, sans être pourtant mécréants, demeurent cependant « convaincus de la bienveillance régulière des génies qui habitent la forêt sacrée et la mare de Baro, car selon eux, plusieurs vœux formulés ont été exhaussés » (S. Condé, 2023, p.7). Pour preuve, chaque année vint des personnes par milliers et de tous les horizons, implorer la grâce « des génies Bolé Fadima, le généreux couple de génies qu'habite cette forêt sacrée » (S. Condé, 2023, p.7).

Ces personnes, feuilles attachées sur la tête, demandent généralement à ce couple de génie, la fertilité pour pouvoir enfanter (hommes et femme), la promotion pour atteindre un poste de responsabilité, la réussite dans une entreprise publique ou privée, l'obtention de la richesse, la réussite d'un voyage, la guérison d'une maladie, l'abondance des récoltes, l'abondance des poissons dans la mare pour la prochaine activité de pêche.

#### **Image 1 : de la cérémonie autour du grand fromager**



**Source : photo prise par Solo condé à Baro en 2023**



### 3.1.2. Rites rendus aux génies de la mare de Baro

Selon la tradition recueillie à Baro par Solo Condé, ce sont les sages du village qui fixent la date de la fête après l'observation de la nature. Certains signes annonciateurs comme les fruits qui mûrissent, les feuilles qui verdissent, avertissent les anciens du moment opportun pour la pêche. Cette activité de pêche a toujours eu lieu à la fin de la saison sèche comme nous précise Djibril Tamsir Niane « La mare est ouverte à la pêche tous les ans au mois de mai ; c'est l'occasion d'une grande fête qui attire une foule immense ; immédiatement après, commencent les travaux champêtres de l'hivernage » (D.T. Niane, 1998, p.193).

Cette réalité est confirmée par la tradition orale recueillie par solo Condé « La pêche de la mare de Baro a lieu toujours un mercredi, en début du mois de mai. Juste après la fête, grâce à Dieu, il pleut aussitôt comme par miracle ». La fête marque aussi le coup d'envoi de la pêche dans les autres mares qui se trouvent en aval de Baro, de part et d'autre du Niandan et du Niger, affirme notre source. Cette manière, d'organiser la pêche à Baro, se pratique dans le Delta central du Niger d'après Jacques Daget (1949, p.3) :

La pêche de fin de saison sèche est celle dont l'organisation est la plus complexe et qui donne lieu à un cérémonial caractéristique. À l'entrée du lac Débo, lorsque les eaux sont à leur plus bas niveau, le « maître des eaux » fait prévenir la population en vue de préparer la première pêche. Une nuit de samedi à dimanche, pas une autre, le « maître des eaux » va consulter les génies, leur demandant qui doit jeter le sanga (filet triangulaire) pour prendre les poissons dits sacrés.

Cependant à Baro, la transmission des offrandes aux génies de la mare est assurée par « les

Camara, forgeron, comme l'étaient nos parents », précise Solo Condé. Nous rencontrons les mêmes pratiques en Côte d'Ivoire où l'accès aux lieux de pêches est codifié et n'appartient qu'à une hiérarchie lignagère comme précise F. Verdeaux (1992, p.4) :

Ainsi, selon sa force ou son ancienneté, chaque lignage dispose de relations privilégiées avec les génies locaux, dont l'influence s'exerce en général sur un haut-fond auquel il donne son nom. La construction d'une pêcherie, quel qu'en soit le type, ne peut s'effectuer qu'après l'intervention rituelle du doyen du lignage, interlocuteur attitré de la divinité gardienne du lieu, dont lui et son groupe de parenté respectent les préceptes et les interdits.

En réalité partout en Afrique l'accès aux lieux de pêche dans les mares et lacs est règlementé. C'est le cas aussi du lac Tumba en République Démocratique du Congo (RDC) où on retrouve les mêmes principes d'après Pagézy (2006, p.4) « Lacs et rivières appartiennent aux génies qui en sont les propriétaires. Le droit coutumier règlementant l'accès au poisson est fondé sur un droit d'usufruit accordé par le génie à l'ancêtre de l'actuel chef de campement ou du maître de pêche ».

C'est pour cette raison que la mare de Baro est célébrée pour sa pêche annuelle rituelle qui regroupe des milliers de personnes venues de tout le pays voire des pays voisins. Mais ce rassemblement de pêche collective est plus qu'une simple cueillette piscicole, davantage une manifestation forte de l'identité culturelle régionale.

C'est une occasion de retrouvailles entre ceux qui s'expatrient (les jeunes pour la plupart) et ceux qui restent au village (les anciens et les femmes). À l'ouverture de la cérémonie, les hauts responsables de l'État guinéen participent aux festivités.

Avant le démarrage de la fête, selon la tradition orale : « Tout le monde se retrouve dans la forêt sacrée où l'on consacre les vœux à Bolé Fadima en marchant autour du grand fromager, en tresse de couronnes de feuilles sur la tête qui protègent et portent chance toute l'année, affirme Solo Condé ». Cette fête reflète le fleuron de la civilisation mandingue, distingué par des danses et des chants traditionnels. C'est une occasion de danses et de chants traditionnels qui se termine par une partie de pêche dans la mare.

### 3.1.3. Pêche collective de la mare de Baro

L'alimentation en eau de la mare est faite de deux manières. D'une part par les eaux de ruissellement des bassins versants composés de grandes plaines et de collines dans sa partie sud et d'autre part par la crue du Niandan au mois de septembre qui l'inonde par sa partie nord qui augmente sa superficie à une cinquantaine d'hectares. Le passage des poissons par le chenal est confirmé par les anciens pêcheurs du village.

Autour de la mare se trouvent des petites forêts composées d'arbustes et de graminées, d'essences capables de supporter l'inondation pendant plusieurs mois. Elle constituait un biotope favorable pour la prolifération des poissons qui y pénètrent. Ce biotope leur sert de lieux de refuges et de frayères. Plusieurs espèces de poissons se reproduisent pendant cette période de la crue (Silures, Hétérosis mâchurerons, carpe, etc.).

En saison sèche sa superficie se réduit à une dizaine d'hectares. Ce n'est qu'à cette période qu'on autorise la pêche collective. La pêche mobilise « environ 1500 à 2000 pêcheurs composés d'hommes, de femmes et

d'enfants munis chacun d'un instrument de pêche » (S. Condé, 2023, p.8). Ils se rassemblent au tour de la mare. Dès que l'ordre est donné par le chef de la cérémonie, les pêcheurs prennent d'assaut la mare et pêchent au hasard dans l'eau boueuse.

Après environ une heure de barbotage, chaque pêcheur sort de la mare munie de quelques poissons de taille très variable selon les espèces. Les gros poissons (Silures, Hétérosis, etc.) sont souvent capturés par des pêcheurs expérimentés. Tandis que les femmes et les enfants, récoltent des poissons plutôt de taille moyenne (Tilapia, les petites espèces, etc.).

Cette pêche était dans le passé une pêche miraculeuse puisque de mémoire d'homme on estimait la capture à plusieurs tonnes de poissons.

#### Image 2 : Les femmes et les jeunes participants à la pêche



Source : photo prise par solo Condé à Baro en 2023

**Image 3 : Types de poissons pêchés dans la mare de Baro par les femmes et les enfants**



**Source : photo prise par solo condé en 2023 à Baro**

L'observation des fêtes ou pêches réalisées à Baro n'est pas un cas isolé. Les rites religieux accompagnant les cérémonies d'adoration et de pêche sont observés, partout en Guinée et en Afrique de l'Ouest.

C'est le cas de l'adoration des mares à Hure-Kaba dans le Fouta-Djallon méridional précisément dans la préfecture actuelle de Mamou.

#### **4.ADORATION DE LA MARE KAMATÔ À HURÉ-KABA**

Le naturisme est une tendance qui consiste à adorer les choses de la nature. C'est une manière de vivre en harmonie avec la nature en adorant les objets, les choses ou les animaux qui la composent.

Cela peut être une montagne au pied de laquelle on enterrait autrefois les premiers occupants ou les chefs de village ; une rivière ou un fleuve qui barrait la route aux ennemis ou qui procuraient aux habitants de ce village des êtres aquatiques tels que

les poissons ; cela peut être aussi une grotte qui servait de refuge à la population ou d'une plante dont les fruits avaient dû sauver un ancêtre ; ou encore une mare protectrice de la population en leur fournissant de l'eau de consommation, du poisson.

Dès lors, les forces visibles ne sont que la matrice d'êtres invisibles comme l'adoration des mares pratiquée par les Maninkas de Hure-Kaba. En effet, la période qui couvre tout le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle est appelé *Addato*, c'est-à-dire période avant l'islamisation des Maninkas de Hure-Kaba. Cette pratique d'adoration des mares a été abandonnée dès après leur islamisation par les Peuls de Timbo bien que, ces dernières décennies, il y ait eu de la persistance.

Quand les Maninkas se sont installés dans le confluent de la Kaba<sup>1</sup> et du Pensely<sup>2</sup>, ils trouvèrent deux

<sup>1</sup>C'est le nom d'un fleuve qui sert de limite entre le territoire de Hure-Kaba et celui du Fouta-Djallon avant l'islamisation des riverains Maninkas par les Peuls.

<sup>2</sup>C'est un nom d'un fleuve qui se jette dans la Kaba. Il est situé entre la Kaba et la Mongo.

mares qu'ils appelaient mâle et femelle et qu'ils adorèrent. Dans ces mares, d'après (L. Mansaré, 2021, p.287.) « Les premiers ancêtres Maninkas habitant le Hure-Kaba sous la direction de Samba Jimè Mansaré offrirent en sacrifice cent jeunes filles et garçons initiés<sup>3</sup> ».

Depuis lors, les populations de cette localité considèrent ces initiés offerts aux mares comme leurs protecteurs. C'est pourquoi, chaque année, les Maninkas se retrouvent autour de ces mares pour offrir en honneur des sacrifices à leurs protecteurs.

Le lieu où se trouvent ces mares est appelé *Kamato*. C'est un lieu sacré près de Dian-dian Fodéduku à Hure-Kaba couvert de sable et entouré d'une grande forêt. Cet endroit occupe tout le confluent de la Kaba et du Pensely. Les bords nord de *Kamato* sont baignés dans les eaux de la Kaba et le sud est baigné dans les eaux jaunes de Pensely.

En fait, les eaux de Pensely sont effectivement jaunes par rapport à celles de la Kaba qui sont naturellement bleues. Cela s'explique certainement par le fait que le fleuve de Pensely reçoit d'abord des eaux de ruissellement caractérisées par la boue de latérite avant de se jeter dans la Kaba qui reçoit tous les autres fleuves de Hure-Kaba, et devient plus grand avant de se jeter dans le Bafing à Mamou.

Généralement, il n'y avait pas un jour fixe pour le début de la cérémonie de *Kamato*. Le jour est toujours fixé à la fin de chaque cérémonie par consentement des sages. Néanmoins, celle-ci commence le matin de n'importe quel jour de la semaine et dure sept jours, soit une semaine. La fin de la cérémonie est prévue aux premières heures du septième jour.

Cette cérémonie de *Kamato* regroupait à Hure-Kaba tous les habitants des autres communautés et villages voisins non islamisés, à savoir : le Limban, le Soungbangna, le Kaliya, le Gbèntou, le Kamba en Sierra-Léone actuelle ; le Firiya, le Sandénia, le Soloma, les Sankaranka et les Kouranko de Faranah, etc. À l'approche de la fête, d'après L. Mansaré (2021, p.288.) « On tape la *tabala* à Hure-Kaba, les villages voisins répondent aussi en tapant la leur et ainsi de suite jusqu'au moment où l'information arrive dans le dernier village ».

En plus de ce moyen de communication, les sages de Hure-Kaba dépêchaient les jeunes valides pour accompagner les dix noix de kolas dans chaque village invité. Ainsi, à la date et au jour indiqué tous les invités arrivent avec leur contribution et leurs instruments de musique accompagnés des danseurs et danseuses.

Le jour indiqué, le matin à dix heures, selon la tradition, dans la forêt où se trouvent les mares, tout le monde se regroupait. Avant d'en arriver à la mare, il faut signaler que les danses diurnes et nocturnes organisées du premier au sixième jour sont animées par les instruments de musique traditionnelle tels que le *kambarè*, la flûte, le tambourin, les castagnettes rudimentaires.

La danse du sixième jour se passe dans la forêt des mares. À la mare, selon la tradition, « on offre comme sacrifice : un taureau rouge ou une chèvre rouge. On égorge l'animal en forêt, toute la viande sera préparée et mangée là, sans qu'aucun plat ou même un morceau de viande n'arrive au village » (L. Mansaré, 2021, p.289.). Au cas où un morceau de viande ou un plat de riz arriverait au village, une catastrophe surviendrait.

---

<sup>3</sup>Appelés *bété* en *Maninkas*.

Ce jour-là, des hommes sont choisis pour jouer le rôle de gendarmes et surveiller à cet effet toutes les entrées et les sorties des gens. Le reste de l'animal à savoir : « la tête, la peau, les pattes sont jetées à la mare » ajoute L. Mansaré (2021, p.289.). Il revient aux génies protecteurs de s'emparer de leur part.

Le matin, toujours en forêt, la danse commence. Les danseurs et les danseuses se présentent en groupe d'individus de même âge, mais sans distinction de sexe. Ils ne portent qu'un cache-sexe, en faisant un tour d'ensemble, entonnant un chœur à plein poumon. Entre temps les plus âgés c'est-à-dire les adultes et les vieux se retirent sur les côtés pour mieux les observer.

Vers le soir, à dix-sept heures, précise L. Mansaré (2021, p.289.) « Les sages des Mansaré de Hure-Kaba accompagnés d'un Djallonka Camara se retirent et vont vers la mare "mâle" ». Pourquoi est-ce un Djallonka Camara qui dirige la cérémonie ? Parce que, « Les premiers génies qui sont dans les mares sont Djallonka et ne comprennent que cette langue » (L. Mansaré, 2021, p.289.).

Bien que, dans les mêmes mares, ces Maninkas aient offert leurs descendants, cette association symbolise les alliances entre premiers occupants et nouveaux-venus.

Arrivés dans la mare, les sages ont dans la main une petite calebasse (appelé *félénè* en *maninka*) remplie de pain blanc et quelques kolas dont le nombre n'est pas précisé par nos sources. Ils remettent cette calebasse au Djallonka choisi à cet effet tout en formulant les désirs ou les vœux de la communauté et ceux des autres communautés voisines.

L'officiant Djallonka traduit le message dans sa langue en invoquant les noms des grands chefs Djallonka propriétaires des mares tels que :

Taligbala, Gobé, Gbankissara, Kundumuluba, Mansa Péda dont le nom est toujours prononcé en dernier. Si le sacrifice a bien été offert, c'est-à-dire sans défaillance, « la calebasse disparaît dans la mare "mâle" et réapparaît dans la mare "femelle" » (L. Mansaré, 2021, p.289.).

Du coup, les vieux en déduisent que leurs vœux sont exaucés. Cependant, le doyen des sages demande au public d'observer une minute de silence en la mémoire de ceux qui sont morts l'année en cours. Les doyens prient pour le salut des morts et pour la santé et la prospérité des vivants.

L'animation dure toute la nuit au village. Aux premières heures du septième jour, le doyen des sages annonce les sacrifices à offrir pour tous les villages de Hure-Kaba et voisins. Il prédirait aussi, semble-t-il, « tout ce qui adviendra dans un jour, une semaine, un mois, un an ou plus et jusqu'à la nouvelle manifestation » ajoute L. Mansaré (2021, p.290.).

Enfin, il remercie tous ceux qui sont venus assister à la manifestation et leur lance un appel pressant en disant ceci : « Aimez-vous les uns les autres, soyez solidaires, la vengeance n'arrange pas » (L. Mansaré, 2021, p.290.). Cet appel est un moyen de consolider les relations entre le Hure-Kaba et les autres communautés ou États voisins.

On retrouve une telle cérémonie en Basse Guinée, en région soussou, où elle a disparu sous l'effet de l'islamisation, la cérémonie du *Wonkha SoumaKouréki* près de Dubréka, décrite par Claude Rivière. Elle consistait en un sacrifice aux génies du *SoumaKouré*.

Un lundi ou un vendredi du début de la saison sèche — la date en était fixée par un conseil de notables, gardien des coutumes — la population se rassemblait au son de la *tabala*. Les griots avec



leurs balafons et leurs tam-tams rythmaient les danses accompagnant la préparation : abattage de deux ou trois bœufs, et la consommation des aliments : Calebasses de riz, de colas, estagnons de vin de palme. Tous ces aliments devaient être consommés entièrement sur place. En ramener au village aurait entraîné le refus par les génies des faveurs sollicitées : prospérité, bien-être des familles, succès dans les récoltes de l'année. Durant les réjouissances et danses qui suivaient jusqu'à la tombée de la nuit, le rituel imposait une mutation passagère et apparente des sexes : les hommes se travestissaient en femmes et les femmes en hommes, la substitution d'une personnalité complémentaire temporairement ambivalente jouant ainsi pour l'équilibre social. Dans d'autres fêtes, celle du *Yédokho* par exemple, apparaissait davantage l'aspect de répétition du temps mythique, de renouvellement de la fécondité du monde et de restauration des énergies fatiguées. (C. Rivière, 1969, pp.131).

Pour terminer nous comprenons dès lors que les pratiques anciennes étaient à peu près similaires partout en Guinée, avec le même but : Rendre heureux les hommes durant leur séjour terrestre. C'est la même fonction pour toutes les religions africaines d'origine locale et leur différence fondamentale avec l'Islam et le Christianisme. Ainsi, pendant très longtemps, chaque famille, chaque lignage et chaque village avait ses propres dieux qu'il adorait et consultait quotidiennement.

Chaque famille avait son propre totem qu'il respecte scrupuleusement pour être en harmonie avec l'objet ou l'animal choisi à cet effet. Mais, de nos jours, la plupart de ces pratiques ancestrales ont régressé sous l'influence de l'Islam.

Cependant l'influence des génies des mares sur la vie de la population est redoutée. Parfois, certaines personnes leur offrent des sacrifices.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARRY I., 1998, *Le FuutaJallo face à la colonisation : Conquête et mise en place de L'administration en Guinée de 1880-1920*, Paris, L'Harmattan, 437 p.

BLACHE J., MITON F., 1963, *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone-Chari Lac Tchad*, Paris, Orstom, Mémoire Orstom, 4 (1), 144 p.

MANSARÉ L., 2021, *Histoire des mandingues et des peuls au Fouta du XIII<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle : Alliance et conflits, acculturation et survie identitaire*, Paris, L'Harmattan, 528 p.

MONOD T., 1928, *L'industrie des pêches au Cameroun*. Paris, S. E. Géo, Mar et Col., 504 p.

NIANE D. T., 1998, *La République de Guinée*, Tunis, SAEC, septembre 1998, 198 p.

DAGET J., 1949, « La pêche dans le delta central du Niger » *Journal de la Société des Africanistes*, XIX (1) : 1-79. DOI : [10.3406/jafr.1949.2595](https://doi.org/10.3406/jafr.1949.2595) du 16 août 2024.

DAGET J., 1956, « La pêche à Diafarabé. Études monographiques » in *Bulletin Ifan*, série B, 18, 98 p.

FAY C., 1989, « Sacrifices, prix du sang, « eau du maître » : fondation des territoires de pêche dans le delta

central du Niger (Mali) » *In Cahiers des Sciences humaines*, 25, pp.159-176.

FAY C., 1994, « Le Maasina », *In Quensière J., éd. : La pêche dans le delta central du Niger*, Paris, Orstom, pp.363-382.

GRIVOT R., 1949, « La pêche chez les Pedah du lac Ahémé » in *Bulletin Ifan*, XI : 106-129.

KASSIBO B., 1987, « La dynamique de la pêche dans le delta intérieur du fleuve Niger (Mali) de la période précoloniale à nos jours ». *In Boucles du Niger, approches multidisciplinaires*, Institut de recherches sur les Langues, cultures d'Asie et d'Afrique, vol. 1, pp.167-187.

LAE R., 1995, « Climatic and anthropogenic effects on fish diversity and fish yields in the Central delta of the Niger » *In Aquatic Living resources*, 8, pp.43-58.

MALAISSÉ F., 1968, *La pêche collective par empoisonnement au buba (Tephrosia vogelii Hook). Son utilisation dans l'étude des populations de poissons*. Bulletin Les Naturalistes belges, 50 (9) : 481-500.

ORTOLI J., 1936, « Une race de pêcheurs, les Bozo » *In Bulletin Recherche Soud.* 4, pp.152- 178.

PAGÉZY H., 2006, « Le contexte magico-religieux de la pêche au lac Tumba : entre le « normal » et « l'insolite » » *in Journal des Africanistes* 76 (2), pp.44-62.

THOMAS J., 1924, « La pêche sur les côtes de la Guinée française et le long du Niger » *In La Nature*, 19 avril, n° 2611.

VERDEAUX F., 1992, « Sociétés de pêcheurs et environnement : savoirs et appropriation halieutique du milieu » *In Afrique Contemporaine*, 161, pp.125-144.

WEIGEL J.-Y., 1998, *La pêche en Afrique : enjeux et défis*, Paris, La Documentation française, 144 p.

CONDE S., 2023, « Histoire de la mare de Baro », Université de Kindia.

KOUROUMA S., 2008, « Analyse de quelques thématiques de la zone du barrage FOMI en Haute-Guinée », Université Julius Nyerere de Kankan.

KOUROUMA S., 2008, « Rapport portant sur la description des types, modes de construction et d'organisation de l'habitat dans les villages et les grosses agglomérations dans les Communes Rurales du Développement de la Haute-Guinée », Université Julius Nyerere de Kankan.

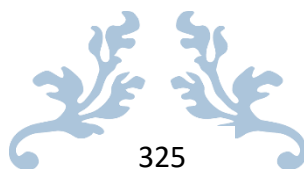
RIVIERE Cl., *Fétichisme et démystification. L'exemple guinéen*, Afrique-Documents, Dakar, nos. 102-103, 1969, pp.131-168. Sources internet:[http://www.webguinee.net/bibliotheque/sociology/riviere/fetichde\\_myst.html#n](http://www.webguinee.net/bibliotheque/sociology/riviere/fetichde_myst.html#n). <https://www/magoefr>



Numéro 016 Mars 2025  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°16 Mars 2025